



ARTHA KATXI TOUR



Date : 11 juin 2023

Lieu : Saint Jean de Luz

Programme

Distribution des puces et vestiaire : à partir de 7h30 sur présentation obligatoire de la carte d'identité ou DNI à l'antenne nautique située 45 boulevard Thiers à Saint Jean de Luz

Départ : à 9h30 depuis l'antenne nautique, au niveau de la digue aux chevaux

Délai de fin de course

En raison des contraintes liées à la fermeture de la baie pour cette traversée, les participants.es devront virer la bouée située à gauche de la digue de l'Artha, distante de 1200 mètres, dans les 40 minutes suivant le départ. Passé ce délai, les participants.es qui n'auraient pas atteint la bouée seront arrêté.es et ramené.es sur le sable par les bateaux de l'organisation.

Parcours

La distance de la traversée est de 3300 mètres.

Parcours prévu





ARTHA KATXI TOUR



Parcours de repli si les conditions météorologiques et de mer l'imposent



Sécurité

Pendant la traversée, en cas de difficulté et d'abandon volontaire, les concurrent.es pourront demander à être embarqués.es sur le bateau de sécurité le plus proche. Ils se signaleront en se mettant sur le dos et en levant le bras et ne pourront en aucun cas rejoindre la plage par leurs propres moyens.

Equipement des nageurs.es

Les nageurs.es pourront revêtir une combinaison néoprène.

Par souci de sobriété et dans une démarche durable, il est demandé à chaque nageur.se de se munir d'un bonnet qui ne sera pas fourni par l'organisation.

Sportivité et respect

Les nageurs.es s'engagent à traiter les autres participants.es, les bénévoles et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la traversée). Chacun.e doit faire preuve de sportivité. En particulier, les nageurs.es ne doivent pas se gêner.

Les organisateurs et participants.es s'engagent ensemble à respecter et préserver le site sur lequel se déroule la manifestation. Aucun jet de débris ne sera toléré. Des poubelles seront à disposition sur tout le site.



ARTHA KATXI TOUR



Consigne

Ouverture de la consigne à 7h30 qui sera située côté plage devant l'antenne nautique.

Chaque participant recevra un bracelet en plastique avec son numéro de dossard à positionner sur le sac à remettre à la consigne jusqu'à 9h15 avant la course.

La consigne sera ouverte jusqu'à 12h.

Classement et prix

Le classement sera consultable sur le site de PB Organisation.

Les trois premiers concurrents féminins et masculins se verront remettre un prix.

Inscriptions

Conditions d'inscriptions :

- Limite d'âge : à partir de 16 ans avec autorisation parentale requise pour les mineurs
- Ouvert aux licenciés des fédérations de natation, de triathlon, de sauvetage côtier et de surf, avec licence à jour à la date de la traversée
- Ouvert aux non licenciés, sur présentation :
 - d'un certificat médical de moins d'un an attestant que l'intéressé ne présente en apparence aucune contre-indication à la pratique de la nage en eau libre
 - et d'une attestation certifiant la réalisation d'une distance de 2500 mètres.

Les inscriptions sont nominatives, non cessibles et non remboursables sur place

Le nombre de participants est limité à 300 personnes.

Le prix de l'inscription est de 30€.

Inscriptions :

Les inscriptions s'effectuent exclusivement par internet sur le site https://www.njuko.net/tourdelarthaalanage2023/select_competition avec paiement en ligne.

Lors de son inscription, chaque nageur, ou son représentant légal pour les mineurs, doit fournir les documents exigés et donner une adresse mail valide afin de recevoir la confirmation de l'inscription et toutes les informations relatives à la traversée.

En outre, en s'inscrivant, chaque nageur reconnaît explicitement

- avoir pris connaissance du « RÈGLEMENT » auquel il s'engage se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité décider s'il se sent capable de prendre le départ de la traversée à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques et de mer qu'il se sent capable d'affronter.
- Que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, décharger Crawl Océan et les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour enfin faire son affaire personnelle de toute assurance et de tout recours éventuel contre tout participant ou tout tiers responsable d'un dommage quelconque à son endroit.



ARTHA KATXI TOUR



Chaque participant se verra remettre le tee-shirt de l'Artha Katxi Tour. La taille souhaitée devra être renseignée lors de l'inscription.

Droit à l'image

Chaque participant.e accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un.e nageur.se à des fins de communication et / ou de promotion de la manifestation.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les participant.es disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.